

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2018

CEBR PACE VEZIN SAINT-GILLES - Réseau : REGION DE PACE VEZIN ST GILLES (466)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution **36** échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère chargé de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

La gestion de la distribution est assurée par : SPL EBR

Le réseau est alimenté par la station de Rophemel qui traite l'eau d'une ressource superficielle (retenue de Rophemel). En raison de travaux ayant nécessité son arrêt de juillet à décembre 2018, le réseau a été alimenté sur cette période par la station de Villejean qui traite l'eau d'une ressource superficielle (La Chèze). Ces ouvrages sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

36 analyses conformes sur 36 réalisées

Dureté

TH moyen de : 17,1 °F
Eau peu calcaire

Nitrates

36 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 36 réalisées

Teneur maximale : 28,4 mg/L
Teneur moyenne : 18,2 mg/L

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Pesticides

13 analyses conformes sur 13 réalisées à la mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

PLOMB :

Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :

Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

La Directrice de la délégation départementale
d'Ille-et-Vilaine



Anne-Yvonne EVEN